



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Séance extraordinaire tenue le 19 avril 2022

Étaient présents :

La mairesse: M^{me} Estelle Muzzi

Les conseillers : M^{me} Marie-Claude Adam
M. Michel Dubuc
M. Carmyn Girard
M. Simon Lejour

Conseillères absentes : M^{me} Vicky Landry Bergeron
M^{me} Carole Ste-Marie

formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Aussi présente, la Greffière-trésorière, M^{me} Jocelyne Blanchet.

Avec pensée

Confirmation de réception de l'Avis de convocation de la séance extraordinaire du mardi, 19 avril 2022, signifiée aux élus par la Greffière-trésorière par courriel le 13 avril 2022 tel que :

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné, par les présentes, par la greffière-trésorière, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par madame Estelle Muzzi, mairesse et par la greffière-trésorière, pour être tenue à la **salle du Conseil** au 116, rang Saint-Claude, le **mardi dix-neuvième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-deux à 20:00 heures**, et qu'il y sera pris en considération tous sujets suivants :

- Engagement d'un urbaniste

Donné ce treizième jour du mois d'avril 2022

DÉCLARATION SOUS SERMENT DE L'EXPÉDITEUR

Articles : 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) et
134 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25.01))

Je, soussigné(e), Jocelyne Blanchet, exerçant ma profession au 116, rang Saint-Claude à Saint-Bernard-de-Lacolle, déclare solennellement et atteste ce qui suit :

1. Je suis greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle;
2. À Saint-Bernard-de-Lacolle, le 13 avril 2022, j'ai notifié, par moyen technologique, à savoir par courriel, un avis de convocation à une séance extraordinaire du conseil, aux destinataires suivants, en leur



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

3. transmettant ces documents aux adresses qui étaient actives au moment de l'envoi :

| Nom du destinataire | Fonction | Adresse courriel | Heure et minutes de l'envoi |
|------------------------------|-------------|--|-----------------------------|
| Estelle Muzzi | Mairesse | emuzzi@mun-sbdl.ca | 11 :22 |
| Marie-Claude Adam | Conseillère | adammar2010@hotmail.com | 11 :22 |
| Michel Dubuc | conseil | mdubuc@mun-sbdl.ca | 11 :22 |
| Carmyn Girard | conseil | cgirard@mun-sbdl.ca | 11 :22 |
| Vicky Landry Bergeron | conseil | vlandry@mun-sbdl.ca | 11 :22 |
| Simon Lejour | conseil | slejour@mun-sbdl.ca | 11 :22 |
| Carole Ste Marie | conseil | Transbob85@gmail.com | 11 :22 |


4. L'adresse courriel à laquelle ce document a été transmis est l'adresse courriel que chaque destinataire a indiqué être l'emplacement où il accepte de recevoir les documents qui lui sont destinés;
5. Ce document comportait : 3 fichiers dont : 1 de 1 page, un deuxième de 1 page et un troisième de 6 pages;
6. Je n'ai pas utilisé de bordereau d'envoi pour cette notification, compte tenu que la Municipalité ne dispose pas d'un tel procédé.

ET J'AI SIGNÉ À Saint-Bernard-de-Lacolle, LE 19 avril 2022



Jocelyne Blanchet, greffière-trésorière

Serment prêté devant moi, à Saint-Bernard-de-Lacolle, le 19 avril 2022



Estelle Muzzi, mairesse

RÉSOLUTION 2022-04-099

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est à la recherche d'un inspecteur depuis près de deux ans;

CONSIDÉRANT QUE la personne contactée est un urbaniste reçue à l'Ordre des urbanistes du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la personne est disposée à former un inspecteur et à partager les heures de travail avec une autre municipalité.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Marie-Claude Adam, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soit engagé M. Alexandre Primeau, urbaniste, au taux



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

horaire de 35.00\$ pour une période de probation de 3 mois, que ses heures de travail seront de 32 heures par semaine selon un horaire flexible

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit levée la séance extraordinaire du 19 avril 2022 à 20 h 50.


M^{me} Estelle Muzzi
Mairesse


Mme Jocelyne Blanchet
Greffière-trésorière